

OPAH

Mieux maîtriser vos charges d'énergie

Page 5

DOSSIER

Vos élus de quartiers

Pages 8, 9 & 11

VIE SCOLAIRE

Réforme des rythmes scolaires

Page 16



www.compiegne.fr

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

JUIN 2014 - N°325 - www.compiegne.fr

Festival des forêts

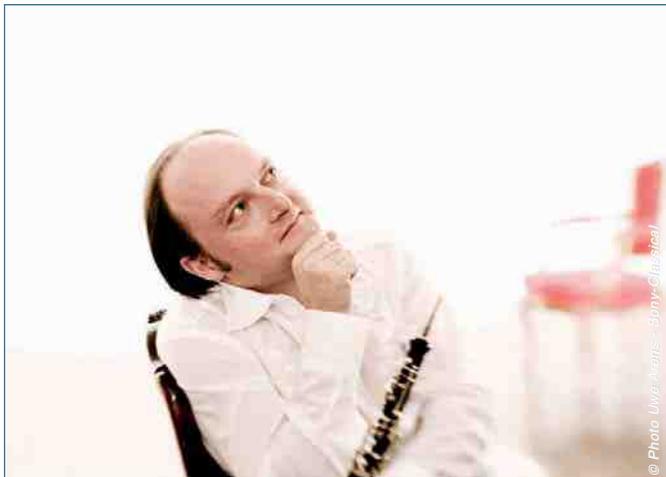
Page 2



ÉVÉNEMENT

"De l'Arbre aux violons", avec le Festival des Forêts

Pour cette 22^e édition, le Festival des Forêts a choisi d'explorer le lien entre l'arbre et l'instrument, proposant du 20 juin au 17 juillet, un programme riche en grandes émotions et concerts originaux. Les mélomanes comme les curieux apprécieront !



François Leleux

Le Théâtre Impérial accueillera de grands événements*. Le festival s'ouvrira par Un Week-end à Salzbourg, les **20 et 22 juin**, trois concerts consacrés aux trois dernières symphonies et trois derniers concertos pour violon de Mozart, interprétés par deux solistes prestigieux : Svetlin Roussev et Benjamin Schmid sous la baguette d'Arie van Beek. Au programme : rencontre avec les luthiers Maîtres d'art, pique-nique dans l'allée des Beaux Monts et aubades en forêt.



Benjamin Schmid

Le **4 juillet**, François Leleux, le hautboïste le plus recherché du monde, a convié de prestigieux partenaires pour une soirée de Gala,



Concert de Gala, le 4 juillet

parmi eux, l'altiste Adrien La Marca, sacré révélation des Victoires de la musique classique 2014.

L'occasion d'entendre les perles du répertoire : Une *Petite musique de nuit* de Mozart ou le *Concerto pour hautbois* de Cimarosa, et la création de l'intégrale des *Quatre saisons* de Nicolas Bacri avec projection des œuvres du célèbre photographe coréen Ahae.

Le Festival des Forêts quittera les sous-bois pour investir le cœur de Compiègne. Ce "Festival dans la ville" sera inauguré lors de la Fête de la musique, journée consacrée au violon et à Mozart qui s'achèvera par un Cabaret tzigane dans les salles Saint-Nicolas.

Puis rendez-vous sera donné tous les mardis.

Le **24 juin**, alliant aux classiques de la littérature libertine, les classiques de la grande musique, le comédien Philippe Murgier invitera ses amis musiciens pour un concert érotique.

Le **1^{er} juillet**, le Trio Karénine, lauréat des plus grands concours, se produira dans le jardin du cloître de la Bibliothèque Saint-Corneille.



Trio Karénine

Enfin, le **8 juillet**, le charisme de la violoniste Solenne Païdassi et sa complicité avec le pianiste Selim Mazari promettent un duo superbe à l'Église Saint-Germain.



Solenne Païdassi

Les jeunes pousses ne seront pas en reste puisque les mercredis, du **25 juin au 16 juillet**, seront organisés à la Bibliothèque Saint-Corneille, les ateliers des P'tites zoreilles pour les 4 à 10 ans.



Atelier des P'tites zoreilles

D'autres projets incarneront la richesse de cette programmation comme les Promenades romantiques au château de Pierrefonds le **29 juin**, le Ciné-concert sous les étoiles avec Karol Beffa le **6 juillet**, à Choisy au Bac ou encore le Concert pyrotechnique au château du Plessis-Brion.

Les concerts en forêt font également peu neuve à l'instar d'Arbol, concert dans l'arbre ou des Trompes de chasse, ou encore de Grands opéras pour p'tites zoreilles au cœur de la forêt.

Le Festival des Forêts, c'est aussi l'occasion d'entendre des artistes de renommée internationale dans le cadre de concerts intimes : Alexandre Kniazev, Gilles Appap, Fanny Clamagirand, Etsuko Hirose, Julie Cherrier, Tristan Pfaff et le Quatuor Talich.



Fanny Clamagirand & Etsuko Hirose

Programme complet du Festival des Forêts, dans le Picantin.

Renseignements et billetterie :
03 44 40 28 99
www.festivaldesforets.fr ■

*En partenariat avec le Théâtre Impérial de Compiègne

Les Maîtres d'art ont 20 ans

Exposition d'objets d'art
Du 7 au 29 juin
Saint-Pierre des Minimes



© Guitare Basse Flying Snake de Georges Alloro

En partenariat avec le Festival des forêts, la Ville accueille en l'Espace Saint-Pierre des Minimes, du 7 au 29 juin, les œuvres exceptionnelles de trente maîtres d'art exerçant les métiers du bois, du fer, du verre, de la gravure, de la pierre, de la mode et bien sûr de la musique.

Depuis 20 ans, le Ministère de la Culture et de la Communication décerne cette exceptionnelle distinction aux artisans virtuoses, dotés d'un savoir-faire d'exception qu'ils prennent soin de transmettre.

Entrée libre

Des rencontres et des concerts autour de l'exposition

Samedi 7 juin à 17h, aux Minimes, petits intermèdes musicaux par Pierre Charrial, Maître d'art noteur à l'Orgue de Barbarie et Michael Riessler aux instruments à vent.

Samedi 14 juin à 16h, aux Minimes, conférence-démonstration par Nelly Gable et Annie Bocel, Atelier du Livre et de l'Estampe, Imprimerie Nationale gravure et poinçon.

Vendredi 20 juin à 16h, aux Minimes, visite guidée de l'exposition par Marcelle Guillet-Lubrano, Présidente de l'association des Maîtres d'art.

Vendredi 20 juin à 19h, au Théâtre Impérial, rencontre avec les Maîtres d'art Facteurs d'instruments de musique.

Samedi 21 juin, Fête de la Musique, à 14h30 aux Minimes, présentation et audition autour du clavecin.

Dimanche 22 juin à 14h, balade en forêt de Compiègne guidée par un duo "garde forestier" et "luthier".

Dimanche 22 juin à 17h, au Théâtre Impérial, concert en duo sur guitares classiques Laplane et Laplane-Charbonnier.

Samedi 28 juin à 16h, aux Minimes, conférence-démonstration par Anne Hoguet, éventailliste.

LES IMAGES DU MOIS



Plus de 20 000 personnes ont assisté au NRJ Music Tour du 30 avril, place du Palais.



◀ La reine Laura et ses demoiselles d'honneur ont été très applaudies.

Journée de la Déportation ▶
Emouvante cérémonie devant le monument dédié aux 53 000 déportés qui sont partis de Compiègne vers les camps de la mort.



◀ La Fête Jeanne d'Arc a bénéficié d'un soleil resplendissant. Jeanne, ses hommes d'armes, des centaines de costumés et un public très nombreux étaient au rendez-vous.

L'opération "Tous à l'opéra" ▶
a connu un formidable succès.



◀ Salon de la Fleur et de l'Art floral. Des milliers de fleurs et de plantes ainsi que des spécialistes de la décoration florale ont séduit les visiteurs.

La Flamme de la vie ▶
a été accueillie par l'association Don de sang bénévole de Compiègne, avant de rejoindre Saint-Brieuc.



◀ La brocante du quartier de Bellicart. Un rendez-vous annuel suivi par de très nombreux visiteurs.

Les 40 ans de la Révolution des œillets ▶
célébrés par l'association Compiègne-Guimarães.



Allez les Bleus !



Dans quelques jours débutera la Coupe du Monde de football. Un événement planétaire attendu sur tous les continents pour des centaines de millions de téléspectateurs. La manifestation la plus regardée au Monde.

Parce que le football, c'est bien plus que 22 joueurs qui courent derrière un ballon pour marquer des buts. C'est aussi un spectacle. Ultra médiatisé. Mais ce n'est pas un simple divertissement. En effet, par une alchimie étonnante, partout dans le monde, le football, plus que tout autre sport, a cette capacité de cimenter une Nation derrière son équipe. Nous nous souvenons d'ailleurs tous des vagues de liesse suscitées dans le pays par la victoire du 11 tricolore lors du mondial 1998.

Discipline sportive la plus populaire et la plus développée sur le globe, phénomène plus répandu que la démocratie ou l'économie de marché, le Dieu football fabrique des stars, des icônes à la notoriété peu égale. Ainsi, alors que le monde entier connaît Messi et Ronaldo, peu de gens peuvent citer le nom des présidents argentins et portugais !

Transcendant les clivages sociaux, ethniques, religieux, de Rio à Londres en passant par Tokyo ou Yaoundé sans oublier les quartiers de Compiègne, le football possède cette magie qui permet de rassembler des femmes et des hommes venus d'horizons très différents tout en transmettant aux plus jeunes des valeurs de solidarité, de respect d'autrui, de sens de l'effort.

Plus que tout autre sport, le football fait l'interaction entre talent individuel et capacité collective. La réussite d'une équipe dépend de ce bon équilibre entre l'individuel et le collectif. N'est-ce pas une bonne définition d'une vie en société réussie ?

Espérons donc que nos compatriotes vivront pendant le mois qui s'ouvre quelques intenses moments de bonheur et de joie collective, qu'ils vibreront grâce aux exploits des Bleus, avec un parcours plein de panache, de buts et de victoires. Allez la France !

Philippe MARINI

Sénateur-Maire de Compiègne
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 2 juin entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Mercredi 10 septembre à 20h45 pour le quartier Saint-Lazare / Les Avenues, à la Maison de l'Europe.

Suivez l'actualité de votre ville sur Twitter :

@mairiecompiègne

S O M M A I R E

ÉVÉNEMENT	P2	EXPRESSION LIBRE	P13
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	VIE DES ENTREPRISES	P14
ACTUALITÉ	P5	VIE PRATIQUE	P15
SOCIAL-SOLIDARITÉ	P7	VIE SCOLAIRE	P16
DOSSIER : VOS ÉLUS DE QUARTIERS	P8-9-11		

BESOIN D'ASSISTANCE À VOTRE DOMICILE ?

Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette, vos repas,
vos travaux ménagers...

ADHAP SERVICES®
est là pour vous aider
tous les jours de l'année

Conventionné A.P.A. et P.C.H.
Conventionné caisses de retraite



Permanence téléphonique
7 jours sur 7, 24h/24

Tél. 03 44 36 72 96

adhap60a@adhapservices.eu



www.adhapservices.fr

L'assistance d'un professionnel, ça change tout



Vente vélos et scooters électriques et vélos traditionnels

Profitez de nos VENTES FLASH
si vous trouvez moins cher ailleurs nous remboursons 2X la différence

Le Rock - Modèle 2014

à partir de
1699€

o2feel
BIKES



Moteur



Afficheur

Frein à disque
Tektro Novela



+120
vélos dispo

Arcade - BH - Easybike - KTM Bike Industries
Matra - Mobicky - Néomouv - Sinus - Solex
Velicks - Veteix - Winora - o2feel

6, rue Clermont à **COMPIÈGNE**

dans les locaux



03 44 83 44 83

www.veteix.fr

Century 21

Qui s'y connaît aussi bien ?

Chaque Agence est un établissement de Financement Indépendant

CENTURY 21 Infinity

Transaction - Gestion - Location

17 collaborateurs
à votre service

28 rue Saint-Corneille
COMPIEGNE
03 44 23 22 21

138, route Nationale
LACROIX ST OUEN
03 44 91 04 04

www.century21.fr

**IL Y A FORCÉMENT UN
DRIVE INTERMARCHÉ
A MOINS DE 5 MINUTES
DE CHEZ VOUS**

Margny av. R. Poincaré



Intermarché
SUPER

www.ledriveintermarche.com

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Compiègne Royallieu
NOUVEAU

ACTUALITÉ

L'agence VéloTIC est désormais ouverte à la gare

C'est chose faite. Après la mise en place du VéloTIC, l'Agglomération de la Région de Compiègne vient d'ouvrir une agence pour la location et le stationnement des vélos à proximité de la gare.



Cette agence est dédiée non seulement à la location des VéloTIC mais également à la réservation des emplacements pour le stationnement sécurisé de votre vélo. Ouverte pour l'instant du lundi au vendredi de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 19h, située à proximité de la gare SNCF (dans les locaux de l'ancien buffet de la gare), elle contribue à faciliter les déplacements à vélo pour tous ceux qui souhaitent se rendre à leur travail, au lycée ou à l'université à bicyclette, mais également pour les Compiégnois qui désirent laisser leur vélo en toute sécurité à la gare avant de prendre le train.

Un service de location de vélos

Désormais, il vous est possible de louer dans cette agence un VéloTIC, sur une période de moyenne à longue durée. De couleur bleue et doté de trois vitesses, le VéloTIC est très agréable à utiliser en milieu urbain. Il vous est fourni avec un panier pour y déposer votre sac, votre cartable ou vos courses, une pompe, un antivol en "U" et un gilet de sécurité fluorescent. D'autres accessoires sont proposés à la location sur demande (casque, siège enfant,...). 100 vélos sont actuellement mis en service.

Les tarifs de location s'élevaient à 2 euros pour 2 jours, 5 euros pour une semaine, 15 euros pour un mois, 40 euros pour une année scolaire et 70 euros par an. Des tarifs réduits sont également prévus pour les étudiants.

Pour une location, il conviendra de vous munir d'une pièce d'identité et d'un chèque de caution de 150 euros (non encaissé).

Un stationnement sécurisé

Qu'il s'agisse de votre vélo personnel ou d'un VéloTIC, vous pouvez également disposer d'un emplacement pour stationner votre bicyclette en toute sécurité. Il suffit pour cela de vous rendre à l'agence et de réserver une place dans le local installé à proximité de la gare. Celui-ci est accessible avec un badge, 7 jours sur 7, 24h sur 24. Des prises pour les vélos à assistance électrique y sont également disponibles. Les tarifs de stationnement s'élevaient à 5 euros par mois ou 40 euros pour l'année.



Deux salariés de la recyclerie assurent le service

Si l'Agglomération de la Région de Compiègne loue le local à la SNCF et le met à disposition de la société Acary en charge de l'exploitation de ces nouveaux services, cette dernière a souhaité s'appuyer sur deux employés de la Recyclerie de l'Agglomération de Compiègne pour assurer le fonctionnement de l'agence. En plus des services de location de vélos et de stationnement sécurisé, ces deux personnes effectuent l'entretien et les petites réparations des VéloTIC.

Renseignements auprès de l'agence au 07 78 07 28 08 et ou, en dehors des horaires d'ouverture de l'agence, au service Transports de l'ARC au 03 44 40 76 42. Contact mail : velotict@velotict.fr

Des solutions pour mieux maîtriser vos charges d'énergie

Vos factures de chauffage augmentent, vous souhaitez mieux maîtriser vos charges et vous avez un projet de travaux, venez vous renseigner auprès du Centre d'Amélioration du Logement (CAL PACT Habitat & Développement) de l'Oise.



murs ou plancher bas), chauffage (avec ou sans production d'eau chaude), menuiseries ou encore ventilation.

Les subventions sont importantes, par exemple pour 20 000 euros HT de travaux maximum, une famille peut prétendre de 11 000 euros à 14 000 euros (35% ou 50% de subvention ANAH + 4 000 euros de prime).

Si vous êtes éligibles, une visite technique sera faite à votre domicile pour identifier avec vous les travaux les plus rentables. Il s'agit souvent d'un couple de travaux réalisés par des artisans (isolation haute + chaudière ou isolation des murs + menuiseries...).

Pour tout renseignement, contacter le Centre d'Amélioration du Logement au 03 44 86 09 27 situé 14, rue d'Amiens, près de la gare de Compiègne (se munir de son avis d'imposition 2013).

ATTENTION, il faut se renseigner en amont du projet et ne pas réaliser les travaux avant de faire la demande de financement.

Le saviez-vous ?

La première source de déperdition d'une maison est la toiture (combles perdus ou aménagés, grenier). Isolées, ces parties représentent une économie de 20 à 30%. En général, les menuiseries ne viennent qu'en troisième position !

Exemple : Travaux d'isolation des combles et changement des menuiseries

- Famille composée de 2 personnes avec un RFR (Revenu Fiscal de Référence) 2013 de 19 000 euros.
- Pavillon avec étage de 1983.

→ Coût des travaux TTC : 22 172 euros

Les aides :

- ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) : 10 000 euros
 - Prime ASE (Aide de Solidarité Écologique) : 3 500 euros
 - Prime ARC (Agglomération de Compiègne) : 500 euros
- Total : 14 000 euros (soit 63% du coût des travaux)**

→ Reste à charge : 8 172 euros

Crédit d'impôt applicable sur le reste à charge : 25% sur l'isolation (main d'œuvre et matériaux) et sur les menuiseries (matériaux).

→ Gain énergétique attendu : 27%



Cet organisme est mis à votre disposition gratuitement par l'Agglomération de la Région de Compiègne pour vous accompagner dans vos projets avec le concours financier de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Ce dispositif, appelé OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ancien), s'adresse prioritairement aux propriétaires occupants de leur logement pour des travaux d'amélioration énergétique : isolation (grenier,



Besoin d'aide à la maison ?

«Les services à la personne sont là pour vous simplifier la vie»

**Garde d'enfant
Trajets
Aide aux devoirs
Ménage**

50% de réduction d'impôts

Pour vous et vos enfants,
Proximité : une structure de taille humaine,
Adaptabilité : un service polyvalent
Sécurité : un personnel qualifié et encadré
Simplicité : un service « clé en main »

www.famillesrurales.org/dzofamilles

Pour nous contacter : **DZO FAMILLES**
36 rue de l'Oise à Compiègne
03 44 20 22 41
dzofamilles@famillesrurales.org
Association loi 1901 agréée qualité N°1 11 08AD60Q008
Ouvr. droit aux avantages fiscaux et prestation PAJE de la CAF

SANOFI

Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tél : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiègne@sanofi.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

55% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com



Lit Salons

NOUVELLE COLLECTION



Canapés lits • Lits gigogne
Commodes • Bibliothèques
Têtes de lits • Literie fixe et électrique
Meubles décoration • Bergères

OUVERTURE
Lundi 14h à 19h
Mardi au samedi :
10h-12h 14h/19h



-30% sur la literie*

*selon étiquetage valable jusqu'au 30/06/2014

1 rue Notre-Dame de Bon-secours 60200 Compiègne
Devis à domicile **03 44 20 62 62** www.litsalons.com

PIRELLI, SERRAVALLO, TRUCA, Dunlopillo, Epeda



Riche & Sébastien

MATERIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT



157, rue de la République - 60280 CLAIROIX
03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49
E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition "Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30

SOCIAL-SOLIDARITÉ

La Croix-Rouge Française fête ses 150 ans

A l'occasion des 150 ans de la Croix-Rouge française, l'unité locale de Compiègne organise un dîner de gala au Palais impérial de Compiègne le vendredi 13 juin au profit des plus démunis.



Jean-Marc Demouy, président de l'unité locale de Compiègne, réunira le 13 juin prochain dans la galerie de bal du Palais impérial de Compiègne plus de 200 convives, pour un dîner exceptionnel au profit des plus démunis. Ce dîner de gala et les recettes engendrées permettront de financer les actions de solidarité menées localement et quotidiennement par les 38 bénévoles de la Croix-Rouge française de Compiègne, plus particulièrement l'accompagnement et le soutien des personnes âgées, isolées, malades et des enfants en situation de précarité.

A Compiègne, un réseau de 38 bénévoles encadre un vestiaire (accueil et fourniture de vêtements), des visites aux personnes âgées isolées, des distributions alimentaires, des interventions en milieu carcéral et près de 25 postes de secours et interventions sur les plans d'urgence. Ce sont au total 150 familles que la Croix-Rouge aide et soutient au quotidien.

La soirée débutera à partir de 19h30. Parmi les invités, seront présents Emmanuel Starcky, Directeur des Musées et Domaine nationaux de Compiègne et Blérancourt et Philippe Marini, Sénateur-Maire de Compiègne. Au menu, un cocktail musical de bienvenue et un dîner, le tout animé par un quatuor de trombones et par Calixte de Nigremont, maître de cérémonie et concepteur de Joyuseté. Une vente aux enchères et une tombola accompagnée de nombreux lots seront également proposées.

Fort de d'un réseau constitué de plus de 1100 délégations et unités locales et 600 établissements, la Croix Rouge française agit sur l'ensemble du territoire métropolitain. S'appuyant sur 62 000 bénévoles et 18 000 salariés, elle agit dans cinq domaines d'action : urgence – secourisme, action sociale, santé-autonomie, action internationale et formation.

Inscription et renseignements : gala.compiègne@croix-rouge.fr ■

L'APICADEV ouvre un service d'aide à l'autonomie

L'Association Picarde pour l'Autonomie des Déficiants Visuels ouvre un nouveau service SAAA : service d'aide à l'autonomie des déficients visuels.



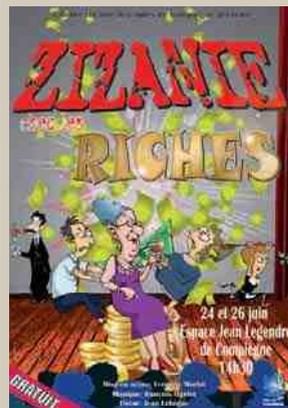
En tandem avec la personne aidée, ce service propose un accompagnement dans les tâches quotidiennes, notamment pour faire les courses, se rendre chez le médecin ou encore dans la lecture et la réponse du courrier. Il oriente aussi la personne vers les services adaptés, apporte un soutien scolaire aux plus jeunes et favorise l'initiation au braille.

"Toutes ces actions sont réalisées bénévolement" souligne Hubert Ossart, le

président de l'association. Parallèlement, l'APICADEV continue ses enregistrements sur CD audio de documents souvent inaccessibles tels que les contrats, les bulletins municipaux, ... Tout bénévole est le bienvenu pour prêter sa voix ou participer au service SAAA.

Renseignements auprès de l'APICADEV - Antenne Oise, 17 rue de la Prairie à Margny-lès-Compiègne, tél. 03 44 90 11 23. ■

Les aînés ne manquent pas d'humour !



L'atelier Théâtre des Aînés de Compiègne présente "Zizanie chez les riches", les 24 et 26 juin à 14h30 à l'Espace Jean Legendre.

Ils sont riches mais leur vie est une tragédie au quotidien... Venez vous amuser autour de ces personnages issus du répertoire classique et contemporain interprétés par les élèves de l'atelier Théâtre, dans une mise en scène de Frédéric Morlot et sur une musique de François Ognier.

Entrée gratuite.

Une association pour lutter contre les troubles de l'attention de l'enfant

TDHA, quatre lettres qui cachent une souffrance chez les porteurs de cette affection tout autant qu'au sein de leur famille. Il existe pourtant des moyens de lutter contre ces troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité. La médiation cognitive en est un et Christine Judek souhaite faire connaître ses bienfaits au travers d'une activité associative qu'elle contribue à mettre en place.



peut considérer qu'en moyenne deux enfants par classe sont porteurs de TDAH. "On mesure que ces troubles sont générateurs d'échec scolaire et peuvent conduire à des éventuelles conduites à risque. Ceci engendre également des sacrifices énormes de la part des familles qui rencontrent des morceaux de difficultés" constate Christine Judek. Touchée personnellement, elle a, grâce à un médecin pédopsychiatre, découvert la médiation cognitive. Elle révèle : "Chaque semaine nous allions à la Salpêtrière pour notre fils et nous avons pu enregistrer de très nets progrès en un an et demi".

Basée sur des exercices informatiques spécifiques, cette méthode est graduelle. "On travaille toujours dans l'encouragement et non pas dans la recherche de performances. Les exercices sont répétés, régulièrement, dans la durée. On peut la suivre à tous les âges à partir de 6 ans. Pour notre part, notre fils effectuait un entraînement d'une heure par semaine sur son ordinateur à la maison et une autre série d'une heure hebdomadaire avec un accompagnateur. Les exercices peuvent être panachés suivant les résultats obtenus et on peut travailler en groupe d'une dizaine d'enfants, ce qui crée une émulation entre eux" détaille Christine Judek.

C'est cette médiation cognitive qu'elle souhaite mettre à la disposition des parents concernés par ce problème. "Il convient de passer des tests d'évaluation connus sous l'appellation de Wisc IV avant d'entamer les exercices qui peuvent être personnalisés et s'établir sur le long terme" explique la créatrice de cette association qui devrait proposer son aide dès le début de septembre. "Il n'y a rien de commercial dans cette proposition. L'essentiel est de venir en aide aux parents d'enfants atteints de TDAH" insiste Christine Judek.

On peut d'ores et déjà la contacter par mail à l'adresse : lalinotte60@gmail.com ■

La médiation cognitive vise à renforcer les transmissions neurologiques grâce à des exercices informatiques.

Le plus souvent, ce trouble neurologique est diagnostiqué dès le jeune âge. L'enfant éprouve de grandes difficultés à maintenir son attention, à se concentrer ou même à contrôler ses actions. Parfois ces symptômes s'accompagnent d'une hyperactivité ou d'une impulsivité. C'est dire que la vie sociale, familiale, la vie scolaire sont profondément perturbées chez ces enfants porteurs de TDAH. On devine sans peine que cette situation est source de stress pour les parents de ces enfants, d'autant que cette affection n'est pas toujours reconnue comme telle. Pourtant la cause des TDAH est à chercher dans le manque de neurotransmetteurs, ces substances chimiques présentes dans le cerveau comme la dopamine qui permettent d'organiser la pensée, l'action et, par voie de conséquence, le comportement.

"C'est une double souffrance pour ces enfants car ils ne peuvent maintenir leur attention et apprendre normalement mais ils sont aussi conscients de ces difficultés" confie Christine Judek. Et pourtant le fait est moins rare que l'on pourrait le penser. Si les garçons ont trois fois plus de risques que les filles d'être concernés, on

DOSSIER



VOS ÉLUS DE QUARTIERS

Pour être au plus près de vos préoccupations quotidiennes, l'équipe municipale a mis en place un ou des élus référents dans chaque quartier. L'élu délégué pour le quartier se situe ainsi à la croisée des préoccupations locales et des décisions municipales. Il assure le lien entre les habitants et la municipalité, porte et explicite les projets et choix municipaux. Il assure le recueil des besoins et des doléances des habitants et suit le traitement de leurs demandes. Il porte les enjeux de développement du quartier. Pour assurer ses missions, l'élu de quartier s'appuie sur les habitants d'une part et d'autre part sur les services municipaux.

➤ Le Centre-Ville



Françoise Trousselle

"Le centre-ville est désormais doté d'un nouveau secteur avec le site de l'École d'état-major. Celui-ci va rapidement voir la réalisation d'une centaine de logements dans la cour d'Eylau et sera l'élément majeur de ce mandat, avec la création d'activités tertiaires, logements d'étudiants, hôtel, restaurant, professions socio-médicales... Un énorme enjeu pour le centre-ville et pour Compiègne" souligne Françoise Trousselle, adjointe au maire déléguée pour le quartier.

"Les fermetures de cours privées seront par ailleurs poursuivies. Nous nous attacherons à assister les copropriétaires des 3 ou 4 cours qui restent à fermer, sur la vingtaine existante.

Autre projet qui me tient à cœur, mettre en place une association de quartier. Je lance d'ailleurs un appel aux bonnes volontés qui souhaitent s'investir dans ce domaine.

Rendre le centre-ville plus attrayant sera aussi au cœur de nos préoccupations. Nous allons encourager les habitants à fleurir leurs fenêtres et des arbres en bacs seront installés ici et là. Si le budget le permet, des jeux d'enfants seront ajoutés dans le parc Songeons.

Mon rôle sera aussi de faire cohabiter dans une bonne entente riverains et commerces, notamment face aux problèmes de bruits provoqués par les terrasses, par exemple en favorisant le dialogue.

Nous réfléchirons aussi à des zones 30 dans l'hyper-centre pour protéger au mieux les piétons. Toujours si le budget le permet, le stationnement minute qui semble satisfaire riverains et visiteurs, sera développé afin que chaque rue en soit pourvue.

Je serai à l'écoute de toutes les améliorations qui pourraient apporter chaleur et convivialité à ce quartier dont la particularité est non seulement d'héberger un grand nombre de Compiègnais, mais de plus d'être celui où tous les habitants des quartiers de Compiègne peuvent se croiser, se rencontrer et échanger ! Sans compter nombre de touristes qui viennent y découvrir les différents lieux culturels et son riche patrimoine".

Contact : francoise.trousselle@mairie-compiegne.fr

➤ Les Veneurs



Sylvianne Romet et Jacqueline Liénard

"Notre priorité sera de mettre en place une association de quartier pour redynamiser ce secteur de Compiègne" précisent Jacqueline Liénard et Sylvianne Romet, élues déléguées pour le quartier des Veneurs. "Non seulement il s'agit d'une demande des habitants pour que des liens puissent plus aisément se créer, mais, de plus, cette association facilitera l'organisation de manifestations. La brocante qui avait lieu square Tainturier pourra ainsi voir à nouveau le jour. D'autres initiatives pourront être étudiées, certaines existent d'ailleurs déjà grâce aux bénévoles de la rue de Clamart qui s'ils le souhaitent pourront rejoindre l'association. Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés qui veulent voir se développer au sein des Veneurs une véritable vie de quartier.

Côté sécurité, nous allons veiller à ce que le square Tainturier redevenue un lieu agréable et tranquille pour tous, aussi bien pour les riverains que pour les jeunes enfants et leurs familles qui viennent se divertir au sein de cet espace. L'installation de caméras de vidéo-protection est actuellement à l'étude, avec pour objectif d'arrêter les problèmes d'insécurité qui s'y sont développés.

DOSSIER

Tout au long de ce mandat, notre rôle sera d'être au plus près des préoccupations des habitants".

Contacts : jacqueline.lienard@mairie-compiegne.fr ;
sylviane.romet@mairie-compiegne.fr

➤ Camp de Royallieu



Marc-Antoine Brekiesz et Richard Velez

"Ce quartier sera doté d'ici fin 2014-début 2015 d'une maison de quartier qui viendra compléter les équipements existants [aire de jeux...]" confirme Richard Velez et Marc-Antoine Brekiesz, les deux élus du quartier. En dehors des habitations, ce sont en effet 28 330 m² de trottoirs, 336 lampadaires, 3,320 km de pistes cyclables qui ont été créés au sein de ce nouveau quartier, sans compter les 18180 m² aménagés en gazon et les 604 arbres et 6022 arbustes qui y ont été plantés. "Un nouveau quartier dynamisé par l'Amicale du Quartier du Camp de Royallieu créée en décembre 2012 et présidée par Maria Araujo de Oliveira (06 73 99 49 36)". Celle-ci a déjà à son actif l'organisation de nombreuses rencontres. Le 1^{er} juin, venez nombreux à la 2^e édition de la brocante du quartier qui se déroulera sur la coulée verte.

Contacts : richard.velez@mairie-compiegne.fr ;
marc-antoine.brekiesz@mairie-compiegne.fr

➤ Royallieu-Pompidou



Richard Velez et Dominique Renard

"Suite à la rénovation de l'ancien local pour les jeunes situé près du city-stade il y a quelques mois, le quartier Royallieu-Pompidou accueille désormais "L'atelier des Savoirs", une association qui propose des cours d'alphabétisation [en français langue étrangère]" indiquent Richard Velez et Dominique Renard, les élus délégués pour le quartier. De même, au 10 de la rue du Four Saint-Jacques, l'Arche, institution qui accueille des personnes handicapées adultes, a ouvert début novembre une boutique et un snack bio. "Tout cela contribue, aux côtés des manifestations et sorties organisées par l'association de quartier Pompidou-Université - brocantes semi-nocturnes, voyages en bord de mer, visites des marchés de Noël, galette des Rois, accueil de la Reine du Muguet le 1^{er} mai - à l'animation du quartier. Une association qui voit régulièrement le nombre de ses adhérents augmenter".

Contacts : dominique.renard@mairie-compiegne.fr ;
richard.velez@mairie-compiegne.fr

➤ Royallieu-Village



Evelyse Guyot et Richard Velez

"Le quartier Royallieu-Village retrouve son âme de village" soulignent Evelyse Guyot et Richard Velez, tous deux élus délégués pour ce secteur de Compiègne. "Suite à l'achève-

ment du nouveau quartier du Camp de Royallieu, Royallieu-village retrouve aujourd'hui son ancienne délimitation géographique.

Pendant ces six années, nous continuerons à assurer ce lien de proximité et veillerons au maintien de votre cadre de vie par des interventions ponctuelles [en matière de voirie, espaces verts, aménagements divers], suite à vos demandes individuelles ou évoquées lors des réunions de quartier. Nous poursuivons également les actions de convivialité, de partage, notamment l'organisation de la fête des voisins et soutiendrons celles tournées vers la solidarité [animations danse par les jeunes de l'association dans les maisons de retraite, maquillage des enfants hospitalisés,...]. Nous remercions d'ailleurs les présidents des associations, Messieurs Gentil et Lin, pour leur dévouement. A noter également la création d'une nouvelle association square du Vivier Corax, sous la présidence de Monsieur Konaté. L'individu se construit, se développe, lors de rencontres, d'échanges avec les autres où règne la simplicité et où jaillit la chaleur humaine. Ainsi, chacun apprend à mieux se connaître, se respecter, s'apprécier, s'aider... Nous nous attacherons à vous faire partager ces valeurs simples, riches, pour laisser une place secondaire au virtuel qui conduit parfois à l'individualisme, l'isolement et à une certaine déshumanisation.

Aussi ne manquez pas le prochain rendez-vous, le samedi 14 juin à 20h30 à l'Espace Jean Legendre : le gala de danse organisé par Frédérique Bullot, animatrice danse et vice-présidente de l'association Royallieu-village".

Contacts : evelyse.guyot@mairie-compiegne.fr ;
richard.velez@mairie-compiegne.fr

➤ La Victoire



Sandrine de Figueiredo et Marie-Christine Legros

"Nous aspirons à encourager les échanges inter-quartiers avec l'aide de leurs associations, souvent convergentes mais également complémentaires" confie Sandrine de Figueiredo et Marie-Christine Legros, les élus délégués pour le quartier.

"Nous souhaitons également que les habitants puissent, grâce à la mise en place d'une permanence des délégués de quartier, nous faire part de leurs souhaits ou de leurs attentes, permettant ainsi à la municipalité d'être nourrie de ces retours. Celle-ci aura lieu les premiers samedis de chaque mois de 10h à 12h au foyer Desbordes".

Contacts : sandrine.defigueiredo@mairie-compiegne.fr ;
marie-christine.legros@mairie-compiegne.fr

➤ Gare et Petit Margny



Monia Lhadi

"Le Petit Margny est un quartier résidentiel dissocié du reste de Compiègne, sa particularité est d'être séparé par l'Oise et la voie de chemin de fer, ce qui a rendu difficile une vie de quartier homogène. Néanmoins la venue du Pont neuf a permis de relier les deux rives et a apporté un dynamisme non négligeable pour le quartier en favorisant son développement" souligne Monia Lhadi, conseillère municipale.

"En tant qu'élue de ce quartier, je souhaiterais qu'une association dynamique se crée au sein du Petit Margny, elle constituerait le lien pour une meilleure communication des problématiques rencontrées et permettrait de

développer la participation des habitants à l'organisation d'événements. Je pense aussi intégrer un dispositif Voisins vigilants qui se prêterait très bien au lieu pour renforcer le lien social et la solidarité.

Je participerai activement au projet de requalification du quartier visant à replacer notre gare au centre de la ville dont l'étude vient d'être votée et qui sera un point majeur du prochain mandat. J'estime d'ailleurs que le passage sous les voies de chemin de fer qui est un point sensible du quartier devra à terme être intégré dans le projet de requalification afin de rendre ce passage plus sécurisant pour les habitants."

Contact : monia.lhadi@mairie-compiegne.fr

➤ Bellicart



Christian Tellier et Sophie Schwarz

Plusieurs projets sont déjà à l'ordre du jour. "Ainsi le quartier de Bellicart verra dès septembre 2014 la réouverture de sa bibliothèque : un nouvel espace culturel diversifié, de rencontres, de partages pour toutes les familles" précise Sophie Schwarz et Christian Tellier, élus délégués pour le quartier.

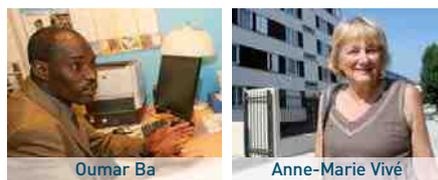
"A la rentrée universitaire, notre quartier participera à l'opération "Tous Unis pour la Cité" pour accueillir les étudiants et favoriser les échanges avec les habitants.

En septembre 2015, l'école Augustin Thierry sera également dotée d'une cantine, permettant aux élèves de déjeuner au plus près de leur école.

Notre rôle sera aussi d'encourager la convivialité dans notre quartier grâce notamment au tissu associatif. Nous resterons des interlocuteurs disponibles, à votre écoute, pour accompagner les évolutions de notre quartier dans l'intérêt de tous".

Contacts : sophie.schwarz@mairie-compiegne.fr ;
christian.tellier@mairie-compiegne.fr

➤ Clos des Roses



Oumar Ba

Anne-Marie Vivé

"C'est un quartier jeune qui a subi une très grande mutation avec le programme de rénovation urbaine" soulignent les adjoints délégués pour le quartier, Anne-Marie Vivé et Oumar Ba. "Plusieurs barres d'immeubles ont déjà été démolies : Pierre Loti, Albert Camus et la petite résidence Charles Baudelaire. Les immeubles Gérard de Nerval, Paul Verlaine et Alexandre Dumas sont également en cours de démolition.

Le Clos des Roses est aussi un quartier vivant. Il est largement desservi par les transports collectifs ; plusieurs lignes de bus s'y arrêtent. Le centre commercial permet aux habitants de trouver, proches de chez eux, toutes les commodités et le marché, grandissant année après année, renforce la vie du quartier tous les mercredis matins. Le centre municipal ainsi que de nombreux espaces réservés aux sports accueillent également les familles sur des plages horaires très étendues".

Contacts : anne-marie.vive@mairie-compiegne.fr ;
oumar.ba@mairie-compiegne.fr

Les chiffres clefs de cette rénovation
270 logements reconstruits
176 logements détruits
14 maisons de ville construites
192 logements réhabilités et résidentialisés

**DERNIÈRES
OPPORTUNITÉS**

COMPIEGNE



LES VILLAS DU PONT NEUF⁷
En bordure de l'Oise

- Une résidence de caractère
- Appartements du studio au 3 pièces

**UN INVESTISSEMENT
GAGNANT**
au centre-ville de Compiègne



ESPACE DE VENTE :
SEDEI
9, rue Clément Ader
60200 Compiègne

eiffage-immobilier.fr

0800 734 734

Appel gratuit depuis un poste fixe

**EIFFAGE
IMMOBILIER**
Constructeur-promoteur... et bien plus encore

Département Coposco pour Eiffage Immobilier Puris - Juin 2013

Auchan
LA CROIX ST OUEN



Faites vos courses en un clic !



WWW.AUCHANLACROIXSAINTOUE-DRIVE.FR

AUCHAN DRIVE À 5 MINUTES DE L'HÔPITAL DE COMPIÈGNE

DOSSIER (SUITE)

Les Jardins



Eric Verrier

"Délégué du quartier Les Jardins, je continuerai à veiller avec les habitants à la qualité de vie, l'embellissement des espaces verts, à la tranquillité et la sécurité" affirme Eric Verrier, adjoint au maire.

"Tous ensemble, et avec le soutien de l'Amicale du quartier Les Jardins, travaillons à l'amélioration du cadre de vie pour ce quartier auquel nous sommes très attachés".

Contact : eric.verrier@mairie-compiegne.fr

Les Capucins- Eglise Saint-Germain



Liliane Vézier et Arnaud Thorel

"Notre quartier a été transformé par l'arrivée du Pont

Neuf : il reste à aménager les berges, comme nous l'avons vu en réunion de quartier, en faisant toute confiance aux jardiniers de la Ville pour créer un espace convivial, agréable et écologique" confie Liliane Vézier et Arnaud Thorel, conseillers municipaux délégués pour ce secteur de Compiègne. "Ce nouvel espace contribuera à favoriser la rencontre entre les habitants, pour une qualité de vie toujours meilleure, ce à quoi nous continuerons à consacrer nos efforts".

Contacts : liliane.vezier@mairie-compiegne.fr ou 06 23 78 82 72, arnaud.thorel@mairie-compiegne.fr

Saint-Lazare/Les Avenues



Christine Brault

"En ce qui concerne le dispositif Voisins Vigilants, les premiers bénéfices se font sentir, la chaîne de solidarité fonctionne grâce à l'implication totale des habitants" souligne avec satisfaction Christine Brault, élue déléguée pour le quartier Saint-Lazare/Les Avenues.

"L'une des priorités de notre quartier est aussi de lutter contre la vitesse excessive des véhicules. La concertation avec les riverains se poursuit actuellement avenue Napoléon.

Quant à l'aménagement du Camp des Sablons, une fois la dépollution achevée, l'Opac de l'Oise lancera une première tranche de 63 logements (43 locatifs et 20 en accession sociale, dont 6 maisons).

Grand moment de convivialité apprécié de tous, la bricande de l'Association des commerçants et des habitants du quartier Saint-Lazare/Les Avenues aura lieu cette année le dimanche 1^{er} juin. Nous vous y attendons nombreux !".

Contact : christine.brault@mairie-compiegne.fr

Les Sablons



Arielle François, Joël Dupuy de Méry et Étienne Diot

"Un élu de quartier est avant tout un veilleur, il doit être convivial, proche des habitants, à l'écoute" souligne Joël Dupuy de Méry, désormais élu du quartier des Sablons aux côtés d'Arielle François et Étienne Diot. "C'est aussi un passeur d'information, disponible pour les autres afin de maintenir la tranquillité et la sécurité pour tous. Un élu de quartier doit avant tout "Servir".

"Élu et habitant du quartier des Sablons, je suis, avec mes collègues, à votre écoute. Ensemble, continuons de faire de notre quartier, ce quartier divers où il fait bon vivre et prenant toute sa part dans l'évolution de notre ville" conclut Étienne Diot.

Contacts : arielle.francois@mairie-compiegne.fr ; joel.dupuydemery@mairie-compiegne.fr ; etienne.diot@mairie-compiegne.fr ■

Rampazzo
Compiègne
Bijoutier - Joaillier - Horloger
Depuis 1913

Une famille, un métier, une passion...

CoCoon In Les cuisines à vivre

NOVY SIEMENS hardy INSIDE

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16

Miele BOSCH FRANK

Grand Litier
Literie Y. Lamouche

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

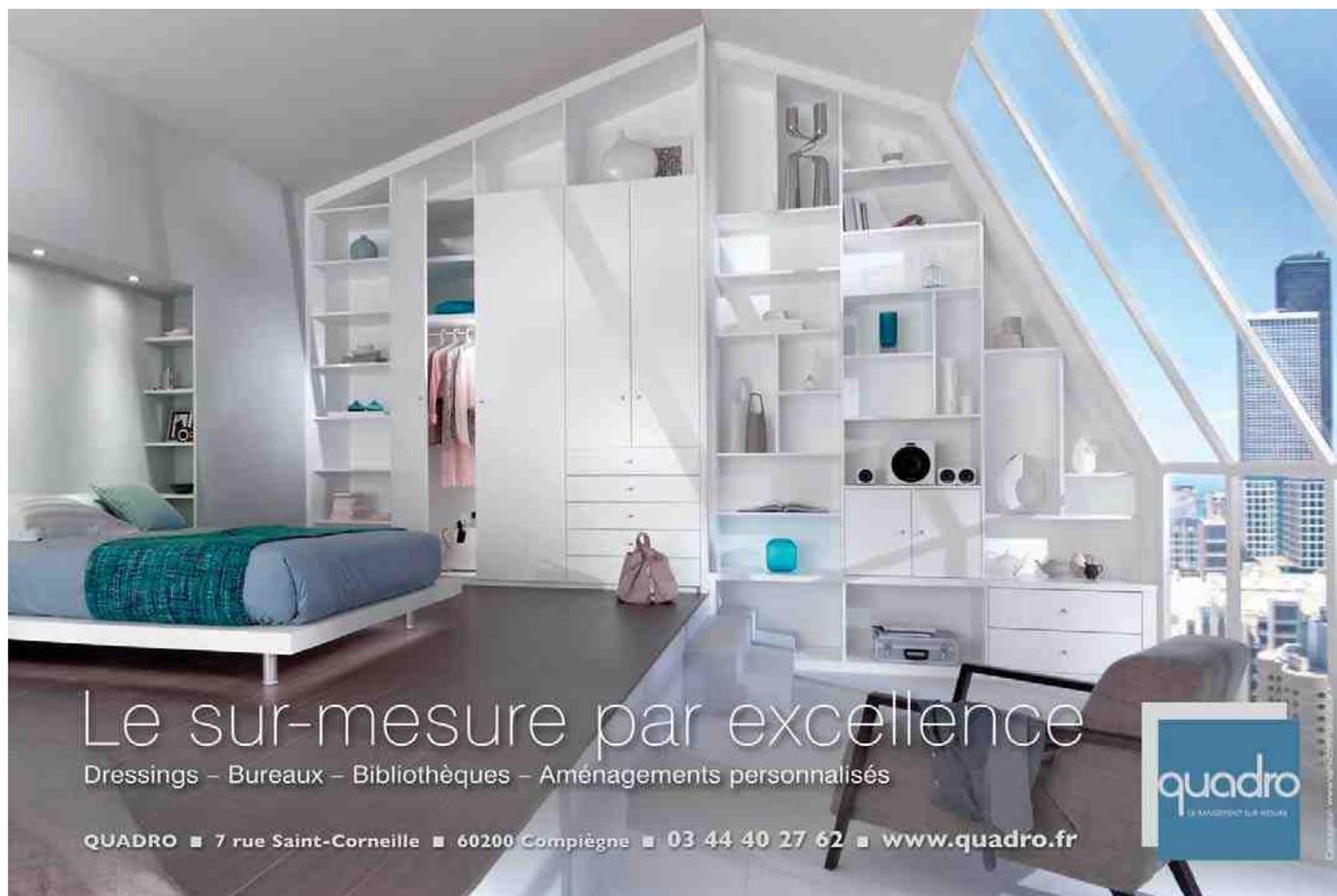
50 ANS 1964-2014

★ LITERIE tous modèles, toutes dimensions
★ CANAPÉS ★ FAUTEUILS ★ LINGE DE LIT

FABRICATION DE SOMMIERS DANS NOTRE ATELIER

Epeda ANDRE RENAULT BULTEX TRECIA TEMPUR

141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DU ROY JAUX
TÉL. 03 44 83 41 07



Le sur-mesure par excellence

Dressings - Bureaux - Bibliothèques - Aménagements personnalisés

QUADRO ■ 7 rue Saint-Corneille ■ 60200 Compiègne ■ 03 44 40 27 62 ■ www.quadro.fr

quadro

LE SUR-MESURE

Compiègne

Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.



24
24

Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

La réforme des rythmes scolaires



"La réforme de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire doit permettre de mieux apprendre en répartissant les heures (soit 24h) de classe sur un plus grand nombre de jours dans l'année et en privilégiant les moments de la journée où les enfants sont plus attentifs".

Pour que l'enfant soit attentif, il lui faut qu'il soit reposé. En analysant le nombre d'enfants fréquentant les structures périscolaires ouvertes de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30, d'ajouter une demi-journée de classe soit d'apprentissage, je doute que les facultés intellectuelles soient au maximum.

À Compiègne, seul 6% des enfants en âge scolaire fréquentent les centres aérés les mercredis. Nous sommes tentés de conclure que dans un couple, un des parents a obtenu un aménagement de son temps de travail ou que pour certains, les grands-parents ou autres personnes prennent les petits en charge, pour une journée de repos ou d'activités culturelles, artistiques, sportives.

La réforme des rythmes scolaires ne changera pas les rythmes de travail des parents. Les enfants resteront donc plus longtemps dans les structures scolaires et périscolaires. Pourquoi ne pas répartir comme il est dit dans la phrase du ministre : *sur un plus grand nombre de jours dans l'année.*

"La mise en place de cette réforme implique de profonds changements et un important travail de concertation".

Mes fonctions de maire-adjoint à la Vie Scolaire m'ont conduite à rencontrer l'ensemble des conseils d'écoles et entendre des avis qui convergent pour confirmer le refus de cette réforme qui provoque de profonds changements : modification du temps familial, réorganisation des lieux d'accueil périscolaire du mercredi après-midi, désorganisation des associations sportives, artistiques et culturelles de la ville, impossibilité sur une après-midi plus courte d'avoir une programmation de spectacle si nous tenons compte du temps des transports, redéploiement du temps de travail des agents territoriaux, la liste est non exhaustive.

Quant au projet pédagogique territorial M. le ministre écrit *"pour la refondation de l'école est créé un fonds afin d'accompagner financièrement les communes"*. La ville de Compiègne reçoit une dotation pour la solidarité des quartiers. A ce titre, a été proposée la somme de 90 euros par enfants, à laquelle s'ajoutent 54 euros de la CAF. En cette difficile période où le gouvernement demande aux collectivités territoriales une gestion rigoureuse, où le gouvernement doit faire des économies pour réduire notre dette, une dépense supplémentaire est créée, dépense dont le montant n'est pas réellement évalué. **Chers Compiègnais, en choisissant de ne pas mettre en place le décret, nous choisissons de faire l'économie de 2 points de fiscalité.**

Les nouveaux rythmes ne peuvent résoudre à eux seuls les difficultés de l'école française, le problème de l'école est plurifactoriel.

Sylvie Oger-Dugat
Adjointe au Maire déléguée à l'Enseignement et à la Formation

Un bien beau gouvernement de combat...



Des ministres enfin aptes à lutter contre le chômage et à relancer notre Économie... Voilà ce qui nous est proposé depuis le remaniement post-élections municipales !

Pour mener à bien son dessein, notre président a su réunir une

équipe qui connaît les problématiques de l'économie et de l'emploi.

En effet, au regard des parcours de notre président, de son premier ministre et des seize ministres qui composent le gouvernement, nous comptabilisons 531 années d'activité professionnelle cumulées. C'est excellent !

Un seul problème cependant... Sur ces 531 années actives, seules 3 années ont été effectuées dans le secteur privé !

Que peuvent donc concrètement attendre les entreprises de ce gouvernement ? Comment l'activité économique et le pouvoir d'achat de tous les Français peuvent-ils être relancés grâce à des mesures inadéquates ?

Du CICE au choc de simplification en passant par une énième réforme de la formation professionnelle, rien ne saura inverser la courbe du chômage ni même insuffler une relance de notre Économie nationale ! 85 % de notre tissu économique repose sur les TPE-PME. Ces dernières sont considérées aux yeux du gouvernement comme les sociétés du CAC 40. Or aujourd'hui, elles courent sous des taxes et charges toujours plus nombreuses, sous un carcan administratif, qui contraint souvent ces dernières à une baisse d'activité et une réduction des effectifs.

N'attendons donc plus rien de ces placébos gouvernementaux et agissons ENSEMBLE, élus et membres de la société civile pour assurer, en local, le développement de notre tissu économique.

Car notre Économie n'est pas en crise, c'est notre société entière qui se trouve en pleine mutation !

Chacun d'entre nous doit donc prendre en compte ces nouvelles données et s'efforcer de les intégrer dans un nouveau "modus vivendi".

Le rôle du politique dans cette mutation profonde est d'accompagner ces changements, et de créer l'environnement favorable à la réussite de cette transformation sociale.

Alors, œuvrons pour que Compiègne (et l'ARC), reste un exemple et devienne même un modèle dont chacun pourrait s'inspirer.

Le programme économique sur lequel vous nous avez élus favorisera ce modèle !

Les échanges avec les acteurs qui ont débuté depuis un mois et qui seront poursuivis, enrichiront notre réflexion et les actions que nous proposerons durant les six prochaines années (entre autres, la création d'une pépinière d'entreprises, d'un "tutorat entrepreneurial", de "primes" à la création d'entreprise dans les zones plus délaissées, de nouveaux modèles économiques tels qu'un crowdfunding local, etc.).

C'est donc à ce prix et ainsi, en conjuguant confiance et actions locales efficaces, que nous pourrions seulement faire face à cette mutation sociale que le gouvernement ne maîtrise pas.

Marc-Antoine Brekiesz
Conseiller municipal délégué auprès du
1^{er} adjoint, chargé de l'Économie
et des Relations avec les entreprises,
et au quartier du Camp de Royallieu

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Réhabiliter le logement social à Compiègne

Du logement dépend l'accès à d'autres droits économiques et sociaux. L'accès à un logement suppose de pouvoir en assumer le coût. Selon l'INSEE, en 2006, les ménages logés en HLM bénéficiaient d'un avantage par rapport au privé de 261 euros par mois. Or, les logements HLM à Compiègne sont passés de 6374 en 1999 à 5780 en 2009. Même si une partie des demandeurs se tourne vers le privé, il n'est pas étonnant que cette tendance s'accompagne d'une baisse de la population (de 2500 habitants!), signant ainsi l'échec de la politique de la Ville.

Les détracteurs du logement social soulèvent son coût. **C'est FAUX !** Les bailleurs dégagent des marges positives sur leur parc après 40 ans d'amortissement. Or, les constructions des années 60 arrivent à maturité, libérant ainsi des liquidités pour l'investissement. Par ailleurs, les emprunts se font à bas taux à partir de l'épargne du Livret A. Ce fonds, qui était déjà excédentaire de 40 milliards d'euros, a encore crû avec le relèvement de son plafond au 1er janvier 2013.

Les cyniques prétendent que le logement

social c'est autant de problèmes liés à la pauvreté. **C'est FAUX !** 65 % de la population est éligible au logement social. La mixité plutôt que la ségrégation !

Les sceptiques se disent que l'espace manque pour le logement social. **C'est FAUX !** Les opérations de la Ville se limitent à 25 % de logement social (le seuil fixé par la loi). La législation actuelle permet pourtant de mobiliser le foncier nécessaire en taxant le bâti non construit. La densification de l'habitat est également possible. Seuls le volontarisme et l'audace manquent !

La pénurie de logements bon marché pousse à un mauvais calcul en éloignant les ménages et en les rendant captifs des transports ; conséquence : étalement urbain et gabegie d'infrastructures.

Le logement social, finalement, c'est bon pour le pouvoir d'achat, les finances publiques, le vivre ensemble et l'environnement. Une paille ! Mais qu'est-ce qu'on attend ?

Richard Valente, Solange Dumay,
Frédéric Pysson - Conseillers municipaux
socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Le soleil se lèvera-t-il sur l'Europe ?

À l'heure où vous lirez ces lignes, rédigées avant les résultats des élections européennes du 25 mai pour cause de bouclage de l'article début mai, nous ne pouvons présumer du résultat des suffrages exprimés. Optimisme et espoir sont pourtant de mise, nombre d'entre nous aurons marqué leur volonté de changement, les listes Front National auront sans doute enregistré de spectaculaires résultats, preuve s'il en faut que les Français ont décidé de reprendre leur destin en main, de dire NON à la mainmise supranationale de l'union Européenne sur nos choix, nos droits, notre avenir.

Au lendemain de la commémoration du 8 mai 1945, symbole de la fin des combats qui ont opposé les différents états d'Europe, il est important de rappeler qu'aujourd'hui les peuples sont soumis à d'autres conflits. Concurrence économique déloyale entre les états membres, casse sociale, disparition des frontières et abandon de souveraineté, intégration de pays à l'équilibre économique instable, voire culturellement antinomiques comme la Turquie, négation des particularismes nationaux ou régionaux et décisions arbitraires prises par des fonctionnaires européens décidant en lieu et place des

gouvernements nationaux soumis et réduits au rôle de faire-valoir.

Et que dire du traité de libre-échange transatlantique, voulu par les Etats Unis et l'Europe de Bruxelles, qui viendra encore plus menacer notre autonomie politique et culturelle et favoriser l'emprise des multinationales et la mondialisation...

L'espoir qu'incarne le Front National ne se définit pas comme un repli sur soi, une volonté de faire cavalier seul à l'heure où l'union fait la force, mais par la volonté marquée et indéfectible de faire partie d'une Europe des Nations fière de ses traditions, de ses spécificités culturelles et de sa civilisation.

Jean-Marc Branche, Patricia Renoult,
François Gachignard - Conseillers
municipaux Front National / RBM

VIE DES ENTREPRISES

Disparition d'un pionnier de l'UTC



Vice-président du conseil scientifique de l'UTC, Daniel Thomas venait de recevoir le titre de professeur émérite de cette université.

Avec le décès à 68 ans de Daniel Thomas, c'est une grande figure du monde scientifique et de l'Université de Technologie de Compiègne qui vient de disparaître. Daniel Thomas était véritablement un pionnier fondateur de l'UTC. Ayant débuté sa carrière à la prestigieuse université d'Harvard, il entre au sein de l'UTC le 1^{er} mai 1974. Il a contribué au rayonnement international de

celle-ci, notamment dans le domaine des biotechnologies. C'est à l'UTC que Daniel Thomas crée le laboratoire CNRS de technologie enzymatique qui devient en 1996 le laboratoire de Génie Enzymatique et Cellulaire, entité au sein de laquelle il développe "la mise en œuvre des enzymes pour des applications industrielles, médicales et analytiques".

Daniel Thomas est à l'origine de 350 publications scientifiques dans des revues internationales et d'une cinquantaine de contrats industriels dans les secteurs de l'agro-alimentaire, l'agro-industrie, la santé, la cosmétique, l'énergie et l'environnement. Il a également été directeur du programme national des biotechnologies de 1985 à 1993. Daniel Thomas fut par ailleurs le premier universitaire à devenir président d'un pôle de compétitivité et exerçait les fonctions de président d'un comité d'experts de l'OCDE. ■

Les entreprises de la distribution recrutent

Venez au Distri'Day de Compiègne, le 18 juin de 9h à 13h, aux salles Saint-Nicolas !

Suite au succès du salon Distri'Day job dating spécial distribution des années précédentes, le Centre de Formation Continue et d'Apprentissage de Pierrefonds, la Mission Locale du Pays Compiègnais et du Pays des Sources, Pôle Emploi de Compiègne, Cap Emploi et le Conseil Régional de Picardie renouvellent l'opération.

Une opportunité pour les jeunes à la recherche d'une formation en alternance, d'un stage, ou d'un emploi de rencontrer de nombreuses entreprises de Picardie, d'Ile-de-France, voire au-delà.

Des grandes enseignes de la distribution seront présentes dans divers domaines : alimentaire ; jardinerie ; bricolage ; équipement : sport, habillement, électroménager, culture...

Elles proposeront aux candidats des postes de caissier(e), employé(e), vendeur(se)-conseil, responsable de rayon, manager de rayon...

Les visiteurs trouveront des offres de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation mais aussi des emplois en CDD et CDI, des jobs d'été.

La Mission Locale, Pôle Emploi, Cap emploi, le Conseil Régional de Picardie vous conseilleront dans la préparation des entretiens d'embauche, du CV, et sur les mesures et dispositifs emploi-formation.

Le CFCA de Pierrefonds présentera ses formations alternées et guidera les candidats dans leur orientation.

Renseignements au CFCA Pierrefonds, Institut Charles Quentin, 1, rue Sabatier, 60350 Pierrefonds - Tél. : 03 44 42 79 94 - Mail : cfca@charlesquentin.com - Site : www.formations-alternance.fr

DISTRI'DAY, le 18 juin de 9 h à 13 h, salles Saint-Nicolas, 3 rue Jeanne d'Arc. Rens. au 03 44 42 79 94 ■

12^{ème} Forum pour l'emploi

L'Association Le sourire d'un enfant illumine le monde organise, avec le soutien de la Ville de Compiègne, le 12^{ème} Forum pour l'Emploi sur le thème "A la rencontre des entreprises" le jeudi 12 juin de 9h30 à 17h au Centre de rencontres de la Victoire.



prises, associations et centres de formation au forum est gratuite. Le bulletin de participation est téléchargeable sur le site internet : <http://lesouriredunenfant.org>.

Le forum est ouvert à tous. L'entrée est libre et gratuite. Il est fortement conseillé aux personnes en recherche d'emploi d'apporter leur CV.

Rens. au 07 81 46 14 12 ou 07 81 26 60 62 ; par mail : ahseim@lesouriredunenfant.org ou par courrier : Le sourire d'un enfant illumine le monde - BP. 40843 - 60208 Compiègne Cédex ou sur : www.lesouriredunenfant.org ■

Comme lors des précédentes rencontres, l'AHSEIM exposera des œuvres d'art réalisées par les jeunes de sa section du Congo. A titre exceptionnel, il sera possible d'acheter des œuvres artistiques et des souvenirs. Les fonds récoltés contribueront à la construction d'un complexe scolaire et d'un centre d'hébergement à Pointe-Noire au Congo.

Ce forum est un moment d'échange convivial entre les demandeurs d'emplois et leurs éventuels futurs employeurs, une occasion offerte aux entreprises de trouver de nouveaux collaborateurs et aux personnes en recherche d'emploi d'avoir un cadre de libre discussion et de premier entretien avec les recruteurs. Cette journée offre aussi des opportunités pour trouver une formation qualifiante auprès des centres de formation.

Un espace de discussion sera aménagé pour les entreprises, centres de formation ou associations qui souhaiteraient faire connaître leurs activités ou présenter des thèmes de leur choix.

L'inscription et la participation des entre-

"Compiègne, le week-end fou" : samedi 28 et dimanche 29 juin



"Compiègne, le week-end fou" organisé par les Commerçants du Centre de Compiègne à l'occasion de la 45^{ème} Braderie de la Saint-Jean, vous donne rendez-vous dès le samedi 28 juin avec les commerçants de Compiègne pour le premier week-end des soldes d'été.

Le dimanche 29 juin, place à la grande braderie qui s'installera dans tout le centre-ville.

Comme chaque année, il y en aura pour tous les goûts avec les commerçants sédentaires et non-sédentaires qui présenteront toutes sortes de produits sur leurs stands.

Le 8^{ème} Salon automobile prendra place sur le parking de la place Saint-Jacques avec une exposition de voitures neuves et d'occasion des concessions compiègnaises participantes.

Les amateurs de bonnes affaires et d'objets en tous genres retrouveront la Brocante des

Particuliers sur la place Saint-Jacques. (Inscriptions avant le 20 juin).

L'Association des Amis des Bibliophiles de Compiègne vous donne rendez-vous sur la place du Change pour la vente de livres d'occasion.

Pour les plus jeunes, des balades à dos de poneys seront organisées rue Napoléon. Les plus courageux pourront également s'adonner à une séance de Zumba sur le parvis de l'Hôtel de Ville, lors des animations qui auront lieu de 11h à 13h30 et de 14h30 à 18h.

Retrouvez également le dimanche en début d'après-midi, la course de voitures à pédales cours Guynemer, organisée par les Anciens Marins de Compiègne.

Renseignements auprès des Commerçants du Centre de Compiègne, 8 rue de la Sous-Préfecture, tél. 03 44 40 28 28 - Mail : contact.a3c@gmail.com ■

NOUVEAUX COMMERCES



Lin et L'Autre - Prêt-à-Porter - Retoucherie
10, rue des Bonnetiers



La petite droguerie
9, place Saint-Jacques



Grain de Malice - Prêt-à-Porter féminin
Centre commercial, place du Marché aux Herbes



Salon de coiffure Studio 27 - Coiffure, ongles, UV
Place de la Gare

Forum Emploi et Formation, le 5 juin de 9h à 17h, au Centre de rencontres de la Victoire. Entrée gratuite

Le Bureau Intercommunal de l'Emploi du Pays Compiègnais, la Mission Locale de Compiègne et le Centre EPIDE de Margny-lès-Compiègne organisent avec leurs partenaires la 5^{ème} édition du Forum Emploi & Formation. L'objectif est de mettre en relation les demandeurs d'emploi du Pays Compiègnais avec les entreprises et les Centres de Formation qui recrutent.

Ce sera l'occasion de rencontrer des recruteurs (Lyonnaise des Eaux, Enercon, CRIT, Saint-Gobain Isover, Webhelp, CFA CCI, LA SAUR, GEI, CFA Le Bellay, Cofely Services GDF Suez, CCI de l'Oise, Arcelor Mittal Atlantique et Lorraine, la Police Nationale, La Gendarmerie, l'Armée de terre, la Marine Nationale, le Conseil Général de l'Oise, ...), de vous informer des formations disponibles en alternance sur notre territoire (COLDEFY, Proméo Formation, le CFFPA de Ribécourt, CFA Váolia Environnement, CFA de la Chambre des Métiers, INFA le Manoir...), de rencontrer les acteurs de l'Emploi du Pays Compiègnais (accompagnement à la recherche d'emploi, VAE...). Rens. auprès du BIE, au 03 44 36 34 34

VIE PRATIQUE

Centres aérés de juillet-août

Pour les centres aérés de cet été, l'inscription des enfants est obligatoire. Celle-ci doit être effectuée en mairie, avant le 20 juin. Les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. (Possibilité de cantine). Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il est obligatoire de venir en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette inscription, il convient de verser

un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille.

Rens. au 03 44 40 72 85. ■

Liste des centres accueillant les enfants pendant les vacances d'été

MOIS DE JUILLET du 7 juillet au 1^{er} août

- Centre aéré Jacques Prévert (3 - 6 ans)
- Centre aéré Hammel (6 - 16 ans)
- Centre aéré Jeanne d'Arc (3 - 6 ans)
- Centre aéré Hersan (6 - 16 ans)
- Centre aéré Pompidou Maternelle (3 - 6 ans)
- Centre aéré Pompidou B (6 - 16 ans)

- Centre aéré Charles Faroux Élémentaire (6 - 16 ans)

- Centre aéré Saint-Lazare Maternelle (3 - 6 ans)

- Centre aéré Saint-Lazare Élémentaire (6 - 16 ans)

- Centre aéré Pompidou Maternelle (3 - 6 ans)

- Centre aéré Pompidou B (6 - 16 ans)

MOIS D'AOÛT du 4 au 27 août inclus

- Centre aéré Charles Faroux Maternelle (3 - 6 ans)

À noter : Les parents résidant dans les communes extérieures seront orientés vers les centres Élémentaire et Maternelle Pompidou. Un service de restauration sera mis à la disposition des enfants selon certaines modalités. Rens. au 03 44 40 72 85.

Rentrée scolaire 2014/2015 : inscrivez votre enfant !

Les familles domiciliées à Compiègne qui souhaitent inscrire leur enfant dans le périmètre scolaire, doivent se présenter au service de la Vie scolaire de la Ville de Compiègne, 1^{er} étage - bureau 112. Celui-ci est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous devrez vous munir du livret de famille et d'une quittance de loyer ou d'une facture (EDF, téléphone,...) de moins de trois mois.

Hors périmètre scolaire, un courrier devra être adressé à Monsieur le Maire de Compiègne lorsqu'il s'agit d'une première demande de dérogation au périmètre scolaire. Il conviendra d'indiquer l'adresse des parents, les nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant, l'école souhaitée et le motif.

Renseignements complémentaires au 03 44 40 72 32 ou 72 52. ■

Règlement amiable des litiges avec les conciliateurs de justice

Les conciliateurs de justice ont pour mission de faciliter en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur les droits dont les parties ont la libre disposition, quels que soient la nature et le montant du litige.

Ils interviennent dans le cadre des conflits individuels d'ordre patrimonial : troubles de voisinage, mitoyenneté, malfaçons en matière de travaux du bâtiment, problèmes locatifs...

Les conciliateurs peuvent être saisis sans forme par toute personne physique ou morale.

En cas de conciliation un constat d'accord

est établi, signé par les parties et le conciliateur et déposé au greffe du Tribunal d'Instance.

Les parties ont la faculté de demander la Force Exécutoire à ce constat d'accord.

• À Compiègne, le conciliateur tient des permanences à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à côté du Musée de la Figurine :
- Monsieur Duchaussoy, tous les mardis et jeudis de 9h à 11h30, bureau B.

• Au CCAS de la Mairie de Margny-lès-Compiègne :
- Monsieur Cuelthes, le vendredi de 9h à 11h. ■

Ils partent avec nous !

Les vacances d'été approchent et il est temps de penser à s'organiser ! Que faire de son chien ou de son chat cet été ?



En 2014, la campagne "Ils partent avec nous" se mobilise pour la 29^{ème} année contre les abandons des chiens et des chats à l'approche des grandes vacances. L'objectif : donner aux propriétaires d'animaux de compagnie toutes les clés pour bien organiser les vacances de leurs amis à quatre pattes.

Le saviez-vous ?

82 % des possesseurs d'animaux de compagnie reconnaissent qu'il est aujourd'hui plus facile de faire garder ou de partir avec son animal que par le passé.

56 % des propriétaires de chiens partent avec leur compagnon.

80 % des possesseurs de chats préfèrent le faire garder.

77 % des propriétaires préfèrent confier leur compagnon à des personnes de leur entourage.

Retrouvez tous les conseils, infos et contacts utiles pour passer des vacances sereines avec votre chien ou votre chat, que vous partiez avec lui ou que vous le fassiez garder, sur www.ilspartentavecnous.org ou demandez conseil à votre vétérinaire.

Pensez notamment aux vaccins, au voyage, à l'hébergement et à l'alimentation de votre animal de compagnie. Toute l'année, il vous tient compagnie et vous aime sans compter. Alors, à votre tour de lui montrer combien vous tenez à lui ! ■

Nouveaux horaires d'ouverture des parcs municipaux



• **Jardin des Remparts**
Du 1^{er} mai au 30 septembre, de 9h à 18h30
Du 1^{er} octobre au 30 avril, de 9h30 à 17h30

Du 1^{er} octobre au 31 mars, de 9h à 18h

• **Parc Songeons**
Du 1^{er} avril au 30 septembre, de 8h30 à 19h30

• **Parc de Baysier**
Du 1^{er} avril au 30 septembre, de 8h à 19h
Du 1^{er} octobre au 31 mars, de 8h à 18h30. ■

BREVES

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra

d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 11 juin de 14h à 19h et le samedi 28 juin de 7h à 17h30, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• **Pharmacies de garde : 3237**

• **Smur : 15**

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

VIE SCOLAIRE

Réforme des rythmes scolaires : aucun changement !

Après plusieurs mois de concertation avec les parents et le corps enseignant, la ville de Compiègne a décidé de maintenir les horaires d'ouverture de ses écoles maternelles et élémentaires à l'identique. Pour les parents et les enfants, il n'y aura donc aucun changement dans les rythmes scolaires.



Le 29 mars 2013, le Conseil Municipal de la Ville de Compiègne a décidé, comme le prévoyait la loi, de reporter d'un an la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Plusieurs réunions de présentation et d'échanges ont été organisées par l'Adjointe à la Vie scolaire, Sylvie Oger-Dugat, en fin d'année 2013, auprès de l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de Compiègne. Cette concertation confirme le scepticisme et les inquiétudes des familles

et des équipes éducatives, quant à la modification des rythmes scolaires actuels. L'objectif de rééquilibrer les rythmes des enfants en revenant à la semaine de 4,5 jours, pour laisser place à davantage d'activités périscolaires divise le corps enseignant, inquiète les familles et fragilise la collectivité, d'autant que cette réforme coûteuse n'est que partiellement financée et fait peser de nouvelles dépenses sur les communes.

Le 24 janvier dernier, le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale a proposé un nouveau cadre réglementaire assouplissant la réforme envisagée, sans toutefois modifier le temps scolaire fixé à 24 heures hebdomadaires, étalées sur 9 demi-journées. La Ville est donc amenée à constater qu'en dépit des quelques assouplissements proposés par le Ministre de l'Éducation Nationale, de nombreuses difficultés demeurent :

- Fatigue importante des enfants, perte de repères des plus jeunes ;

- Craintes des associations culturelles et

sportives locales de ne pouvoir maintenir leurs activités, compte tenu de la disparition du créneau du mercredi matin ou du samedi matin ;

- Augmentation des coûts de fonctionnement pour la ville, en raison de l'utilisation des locaux scolaires, une demi-journée en plus par semaine ;

- Risque de désorganisation des rythmes familiaux, en particulier pour les mamans qui ont négocié, auprès de leur employeur, une journée libre par semaine, ou pour les familles recomposées ;

- Nécessité d'organiser pour les familles, dont les deux parents travaillent, une restauration scolaire supplémentaire, ainsi que le transport des enfants ;

- Impossibilité d'organiser les accueils de loisirs, le mercredi après-midi, en raison du nettoyage obligatoire des locaux qui auront été utilisés le matin ;

- Impossibilité de recruter des animateurs

qualifiés et du personnel pour seulement 3 heures par semaine ;

- Surcoût de cette réforme estimé à 500 000 euros / an minimum, soit une augmentation des impôts de deux points.

Compte tenu de tous ces éléments, il apparaît peu raisonnable de modifier l'organisation actuelle qui satisfait enfants, parents et enseignants et qui respecte la durée hebdomadaire du temps scolaire fixée par le Ministre de l'Éducation Nationale. La ville de Compiègne est par ailleurs riche d'une longue expérience en matière d'activités périscolaires qu'elle offre aux enfants.

Le Conseil Municipal a donc voté le vendredi 16 mai le maintien des horaires des écoles maternelles et élémentaires sur son territoire pour l'année 2014/2015 (8h30/11h30, 13h30/16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, la pause méridienne étant maintenue sur une durée de 2h00) et demandé au Recteur d'Académie de bénéficier d'une expérimentation sur cette mesure. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle

Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Photo Pascal Dupoy

Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MEUBLES • SALONS • LITIERES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

VOUS ACCUEILLE SUR 500m²

-20%*
SUR TOUS NOS
CANAPÉS

dans une sélection de coloris

Stressless
EKORNES®
THE INNOVATORS OF COMFORT™100

ouvert le lundi de 14h30 à 19h
du mardi au samedi de 10h - 12h et 14h - 19h

41 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

DARBIER-REVAUX

JOAILLIER DEPUIS 1877

Implanté depuis 1877 à Creil puis Chantilly et fort d'une expérience inaltérable, nous vous conseillerons et vous orienterons avec savoir-faire et professionnalisme dans vos choix.

Venez découvrir nos grandes marques de bijoux et montres signées
Mauboussin, Baume & Mercier, Thierry Mugler, Diesel, Inès de la Fressange, Swarovski, Festina, Ice Watch, Frédérique Constant, et bien d'autres encore

CHÈQUE CADEAU
Pour vous remercier de votre intérêt nous vous avons réservé ce chèque de

-20%
à bénéficier jusqu'au 30 juin 2014 sur tous vos achats de montres et bijoux, sauf Mauboussin, Swarovski et Frédérique Constant

10, RUE DES BONNETIERS - 60200 COMPIÈGNE
TEL : 03 44 40 35 11 - FAX 03 44 40 16 58

BERNARD
COMPIÈGNE

Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200
<http://office-bernard.notaires.fr>

COMPIÈGNE Margny les Compiègne.
Maison contemporaine de 136m² hab. offrant confort de plain pied, entrée, double séjour avec chemin, salon, cuis. équip. WC, SDB avec douche et une chbre. A l'étage, chbre parentale avec SDD et grande chbre avec espace bureau/chbre. Garage avec coin buanderie, chauffage et grenier. Jardin. DPE : D.
310 000 €

COMPIÈGNE Thourotte.
Maison de pays de 82m² hab. en pierre édifiée sur cave partielle, et comprenant un RDV : Entrée, SDB avec WC, cuisine, vaste séjour salon. A l'étage, trois chambres et un WC. Garage, Jardin. DPE : V. Jolie.
130 000 €